



CAMIGNAN

Bulletin d'informations municipales N° 35 - Octobre 2023

02 Le maraîcher
a pris ses quartiers

12 Prochainement
une maison médicale

Sommaire



Édito 01

C'est d'actu 02



Courrier des lecteurs 05

Responsabilité sociétale 06



Petite ville de demain 10

Aménagement du territoire 12



Prévention 13

Terre de jeux 14



Enfance et jeunesse 15

Animations et festivités 18

Saison Estivale 20



Les Aînés 22

Devoir de Mémoire 23

Vie associative 25

Expression Libre 27

Agenda 29

Directeur de la publication : Nathalie GONZALES

Conception et réalisation : Creamania, Service communication de la Mairie des Arcs/Argens

Rédacteur en chef : Nathalie GONZALES - Crédits photos : Mairie des Arcs/Argens et Sébastien Fabret

Crédits illustrations : Freepik

Retrouvez nos actualités sur www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr sur nos pages facebook, Instagram et Youtube

édito

Chères Arcoises, Chers Arcois,



L'été s'achève et la fête du miel a marqué l'entrée dans l'automne. Un été entre la rigueur d'un côté, et le plaisir de l'autre. La rigueur d'une gestion de l'eau au compte-goutte. L'arrêt préfectoral n'a pas été levé et nous savons tous que s'il ne pleut pas cette année, cela va devenir encore plus difficile.

Le plaisir de l'autre, car ce fut une belle saison. De nombreuses manifestations ont rythmé la période estivale, venant atténuer les deux cycles de canicule. Une troisième édition des Nuits du Réal qui trouve son rythme de croisière dont les arcois peuvent être fiers.

Deux nouvelles, une bonne et une mauvaise. La mauvaise fut l'annonce d'un médecin de quitter la commune. La bonne, c'est le projet de maison médicale dont le permis est à l'instruction sur acquisition d'un terrain communal. Centre de kinésithérapie avec balnéothérapie et cabinet de médecins exerçant 7 jours sur 7, 24h sur 24. Un projet où public et privé ont travaillé main dans la main.

Quelques informations.

- Qu'on se le dise, oui nous sommes à l'œuvre sur le projet d'un complexe sport et loisirs (salle polyvalente sportive et salle multifonctions), mais non, l'actuelle salle des fêtes ne sera pas rasée. Bien au contraire...
- Oui votre montant d'impôt foncier va être plus élevé dans la case montant à payer. Non, nous n'avons pas augmenté la taxe foncière. La valeur des bases locatives augmente chaque année et est fixée par les services de l'État. Oui, la question s'est posée avec le groupe d'élus et j'ai refusé de toucher cette taxe, comme je m'y étais engagée.
- Nous devons, tout comme vous, nous accommoder de l'inflation. Pour rappel, nous investissons 9 millions d'euros cette année.
- Les travaux des vestiaires neufs avancent. Suivrons la rénovation de ceux existants. Le chantier de Sainte-Cécile aussi est sur les rails. Hâte de vous dévoiler ce site exceptionnel.

Les Arcs avancent... Caminan.

Bien à vous,

Le Maire Nathalie Gonzales

C'est d'actu !

L'exploitation de la ferme maraîchère a débuté, les premiers semis sont plantés...

Cet été, la commune a accueilli M. Luc Tramcourt, son premier maraîcher ! État des lieux, débroussaillage, forage des pompes, sécurisation... L'exploitation a rapidement été prête pour la préparation du sol sans produit phytosanitaire grâce à la technique de solarisation.



Préparation du sol de l'exploitation maraîchère.

Les semences sont commandées, certains semis déjà plantés, d'autres le seront prochainement. La première récolte se fera pour janvier. Blettes, épinards, fenouils, salades, oignons et pommes de terre seront cuisinés par la cantine scolaire pour les bébés, les écoliers, les bénéficiaires sur portage de repas et les membres du Cepoun.

Ce sont plus de 500 repas qui seront préparés chaque jour

avec les produits de notre terre arcoise, qui seront complétés par l'apport traditionnel de légumes par le prestataire de service. Petit à petit, cet apport sera remplacé par une production entièrement locale.

Dès janvier, les premiers légumes d'hiver sont attendus. En mars, ce sera le tour des premières carottes, céleris, choux, etc. La production sera ainsi garantie toute l'année !



Inauguration de la parcelle de l'Apié de Raybaud attribuée à l'ASLH et au CMJ.

Aux Arcs, « la forêt fait école » pour nos jeunes du CMJ et l'ASLH

Découvrir les métiers et le fonctionnement de la forêt, sensibiliser à la protection des écosystèmes : tels sont les objectifs de l'opération « Dans 1000 communes la forêt fait école » proposée par l'association des Communes Forestières (CoFor) de Provence Alpes Côte d'Azur.

Le 13 juin dernier, l'Union Régionale des Communes Forestières a notifié à la Mairie que la candidature des Conseillers Municipaux Jeunes et de l'ASLH avait été retenue.

La commune confiera aux enfants la gestion d'une parcelle de la forêt pour la mise en place de ce projet pédagogique qui répondra à 4 objectifs :

- ▶ **La gestion forestière** : comprendre le rôle de la commune et de ses partenaires pour défendre la forêt, l'entretenir, préserver ses écosystèmes.
- ▶ **La biodiversité** : observer la richesse des écosystèmes et connaître le nécessaire équilibre à avoir lors de l'utilisation de la forêt par l'Homme.
- ▶ **L'impact du changement climatique** : observer les effets du manque d'eau et de l'augmentation de la température sur la végétation et les « habitants » de la forêt.
- ▶ **La défense contre les incendies et la prévention des risques** : connaître et comprendre les moyens déployés pour préserver la faune, la flore et l'Homme du risque incendie, ainsi que l'impact des déchets et dépôts sauvages en amont des cours d'eau et dans la forêt.

Rappelons que Madame le Maire est membre du conseil d'administration des communes forestières du Var.

C'est d'actu !



La gestion écologique de nos espaces verts expliquée



La commune s'est engagée dans la conception et la gestion écologique des espaces verts de manière continue depuis 2017. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) avait pu être établi afin d'améliorer la gestion et l'entretien de nos espaces pour favoriser la biodiversité, protéger les ressources en eau, préserver la santé et la sécurité de tous.

Après la formation des équipes, le renouvellement des

équipements, l'intégration et l'affirmation des nouvelles pratiques, des panneaux d'informations seront installés.

Co-financés par l'Agence de l'eau, ceux-ci seront répartis sur la commune afin d'expliquer la gestion des espaces verts. Vous trouverez ainsi des panneaux détaillant les actions menées pour une conception et un entretien écologique, les pratiques du paillage, de plantation, ou encore de gestion différenciée avec le fauchage tardif et l'acceptation de la végétation spontanée.

Les Arcs sur Argens

La Commune des Arcs s'engage pour une conception et une gestion écologiques des espaces publics afin de favoriser la biodiversité, protéger les ressources en eau, préserver la santé de tous

CONCEPTION ET GESTION ÉCOLOGIQUES des espaces verts et des cimetières

- Conception et gestion écologiques des espaces verts, sans pesticides ou produits phytosanitaires,
- Plantation de végétaux labellisés « végétal local »
- Mise en œuvre de techniques d'entretien naturelles : désherbage alternatif, paillage ...
- Revalorisation des tailles de végétaux réutilisées comme paillis
- Acceptation de la végétation spontanée
- Pas d'arrosage des espaces verts sauf pour les jeunes plants

DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION

- Dans les cours d'école et en centre-ville
- Pour la création d'îlots de fraîcheur

FAUCHAGE TARDIF (RAISONNÉ)

- Pour un entretien adapté en conciliant sécurité et préservation de la biodiversité

PERMIS DE VÉGÉTALISER

- Opération pour la végétalisation des pieds de murs

Mais aussi

- Engagements de la labellisation RSO Lucie 26000
- Charte des élus et des agents responsables
- Charte de l'eau
- Charte Zéro Déchet Plastique
- Activités de sensibilisation à la protection de l'environnement
- Convention de partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux

Panneau réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Repas de Noël du CCAS : Inscriptions en cours !

Vous avez 70 ans et plus et résidez aux Arcs ? La ville vous offre un repas spectacle pour les fêtes de fin d'année qui se déroulera le samedi 16 décembre à 12h, salle polyvalente.

Inscrivez-vous jusqu'au 31 octobre à l'accueil de la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Courrier des lecteurs



Nombres d'entre vous s'interrogent sur la collecte, la gestion des déchets et des dépôts sauvages sur la commune.

La commune vous répond !

Les modes de gestion et de valorisation des déchets sont en perpétuelle évolution. L'objectif est toujours de répondre aux besoins des administrés, mais pas seulement. La préservation de l'environnement et la sécurisation des travailleurs et administrés entre aussi en jeu.

Ainsi, des bacs roulants ont été retirés au profit des Points d'Apports Volontaires (PAV) en colonnes grandes capacités situés à proximité sur neufs sites cet été. Ce changement permet de mettre en pratique plus facilement le tri des déchets, en se rendant en un seul et même point. Certains points de collectes ne disposent pas de tous les bacs de collectes faute de place. Pour trouver le PAV le plus proche, vous pouvez vous référer à la carte mise en ligne sur le site internet de DPVa (<https://www.dracenie.com/dechets/collecte-dechets>), comportant les 31 points de collecte de la commune. Les contenants plus volumineux permettent aussi moins de passage de camions.

La sécurité des travailleurs est également essentielle. En effet, la Carsat a relevé des points dangereux où les camions doivent s'arrêter sur la route pour collecter les déchets. Le regroupement en Points d'Apports Volontaires permet ainsi d'assurer leur sécurité et celle des automobilistes.

Pour rappel, **tous les déchets que vous trie**z sont **recyclés et valorisés**. Les ordures ménagères, quant à elles, sont enfouies sur le site de Bagnols-en-forêt... À l'horizon 2025, seuls les déchets ultimes pourront être enfouis (couches et chewing-gum, par exemple).

Pour faire baisser la facture, produisons moins de déchets et jetons-les au bon endroit après les avoir triés.

Les Points d'Apports Volontaires reçoivent :

- Les emballages (tous !)
- Le verre
- Le papier
- Le textile (vêtements, serviettes, chaussures, etc.)
- Les cartons
- Les ordures ménagères.

Tout ce qui n'est pas un déchet ménager est à déposer dans l'une des déchetteries de l'agglomération. Celle des Arcs est ouverte tous les jours, même le dimanche (uniquement le matin). Un déchet, quelle que soit sa taille, posé à proximité des points de collecte reste un dépôt sauvage, et fait l'objet d'une contravention grâce à notre parc de caméra de vidéo-protection et au travail de nos agents qui luttent pour préserver notre cadre de vie.

En effet, depuis plusieurs mois un agent ramasse les dépôts sauvages. **Ça suffit !** Nous ne devrions pas passer derrière les gens qui n'ont aucun scrupule. D'ailleurs, à l'aide d'appareils tournants, nous avons à ce jour dressé **plus de 30 PV sur les 2 mois d'été**. Plutôt que de payer 1 PV, il est plus simple de soulever le couvercle de la poubelle au lieu de poser au sol, ou d'aller en déchetterie. La salubrité est l'affaire de tous... Si nous sommes obligés de parler des dysfonctionnements liés aux comportements de quelques personnes, il n'en reste pas moins que la très grande majorité des habitants des Arcs respecte les points de collecte et réalise consciencieusement le tri de leurs déchets. Nous tenons à les en remercier.

Pour améliorer les sites de PAV, nous entamons une campagne « d'embellissement ». Prochainement, nous enterrerons les colonnes du « Centara », du lotissement Agnesi. Nous améliorerons les PAV à l'entrée du chemin des plaines.

Pour l'année 2024, nous avons voté une demande de fond de concours à DPVa qui finance à hauteur de 50% l'amélioration des PAV. Les prochains seront ceux du centre-ville.



Suivez-nous sur Facebook et Instagram !
Ville Les Arcs sur Argens

Vous avez d'autres interrogations,

Contactez les services de la ville sur grc.lesarcessurargens.fr

Responsabilité sociale

Réunions de quartier :

Les Nouradons, les Plaines, les Croisères, Béou Seren,...

La municipalité poursuit ses réunions de quartier afin d'échanger avec les habitants sur les problématiques générales de la commune mais aussi celles spécifiques à un quartier donné. C'est ainsi que Madame le Maire, accompagnée d'élus, a reçu une centaine de résidents des quartiers Nouradons, les Plaines, les Croisères et Béou Seren.

Cette réunion a été l'occasion de faire un point d'avancement sur le déploiement de la fibre et le réseau sur le secteur mais aussi d'évoquer le test des arrêts du minibus du CCAS par exemple.

Fin août, c'est une réunion sur site avec les riverains des lotissements Agnesi et Les Mazets qui a permis d'échanger sur



les meilleures solutions possibles d'implantation de Points d'Apport Volontaires enterrés, en tenant compte des besoins des uns et des autres, des contraintes techniques du site, de la nécessité de trier et du schéma de déploiement de collecte des déchets de la communauté d'agglomération, la DPVa, qui a la compétence.



Lancement des «projets citoyens»

L'opération «projet citoyen» permet aux habitants qui le souhaitent de s'investir dans la vie de la commune par la réalisation d'un micro-projet d'intérêt général, en lien avec le développement des solidarités, la transition écologique et la qualité de vie. Ce projet est financé par une subvention communale pouvant aller jusqu'à 3000€ par projet.

Pour participer, vous devez retirer un dossier à l'accueil de la Mairie ou sur notre site web (*rubrique «Responsabilité Sociétale»*). Une fois complété, celui-ci sera examiné en commission afin de valider la faisabilité budgétaire et juridique.

Plus d'informations via le service RSO
(rso@lesarcessurargens.fr).

Responsabilité sociale

2^e séance plénière du Conseil municipal des jeunes...

Le samedi 1^{er} juillet à 10h30 a eu lieu la 2^e séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes.

À cette occasion, Madame le Maire a remis les écharpes aux trois nouveaux conseillers municipaux jeunes : Jean Radigonne, Luna Virquin et Elsa Grossi.

Sept délibérations ont été votées, notamment dans le cadre des commissions «sport et culture», «festivités et animations» et «développement durable» :

- > **Organisation d'une exposition de Street Art**, à laquelle les enfants pourront prendre part ;
- > **Participation à l'organisation et proposition d'activités** pour les festivités d'Halloween ;
- > **Organisation d'un «repas intergénérationnel»** ;
- > **Participation à l'opération «Dans 1000 communes la forêt fait école»** (cf. p3) ;



Séance plénière du 1^{er} juillet 2023

- > **Organisation d'une session de sensibilisation à la sécurité routière**, notamment piétonne et à vélo, pour les enfants de la commune.
- > **Organisation d'une animation de découverte des différents métiers présents sur la commune** à l'attention des jeunes Arcois.



Les plaques «La mer commence ici» rappellent la nécessité de ne rien jeter dans les grilles de récupération des eaux de pluie.

«La mer commence ici»...

La commune s'est engagée via diverses chartes («Mon territoire s'engage : rivières et fleuves sans plastique, océan protégé», «zéro déchet plastique», «Charte de l'eau») à protéger l'environnement et notamment ses cours d'eau. Dans cette optique, les élèves de l'école Jean Jaurès ont déjà participé, avec leurs enseignants, à la réalisation de pochoirs «ici commence la mer» dans la cour de l'école et ses alentours.

La commune poursuit son action de sensibilisation via la pose de plaque métalliques dans la ville au niveau des grilles de récupération des eaux de pluie.

En parallèle, une phase de test est en cours avec la pose d'un premier panier filtre «anti-déchets» dans l'une des grilles de récupération des eaux de pluie de la ville.

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas ou a minima que l'on recycle, nous avons également posé des «cendriers ludiques» sur différents sites fréquentés de la commune. L'organisation du recyclage a fait l'objet d'un partenariat avec le lycée Agricampus des Arcs

Responsabilité sociale

Transition écologique : *deux réunions régionales aux Arcs*

La commune a eu le plaisir d'accueillir en juin deux réunions régionales sur les sujets de la transition agricole, alimentaire et climatique.

Une première réunion de travail était organisée par le réseau régional «Territoires solidaires», dédiée à la coopération et à la solidarité internationales en matière d'alimentation et d'agriculture. Sont notamment intervenus M. Gilles Martin, conseiller au sein du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), M. Valentin Meronville, chargé de mission agroécologie et adaptation au changement climatique de la DRAAF (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) ou encore Madame Cécile Elizade du service de coopération décentralisée de la Direction de la coopération euro-méditerranéenne de la Région SUD. La commune était représentée par Madame Geneviève Dibo, adjointe au social, et M. Olivier Pommeret, 1^{er} adjoint en charge de la transition écologique, qui ont pu présenter les actions de la municipalité sur ces sujets dont la création de la régie agricole municipale en «bio» et notre volonté de fournir aux jeunes et aux anciens profitant des services de restauration communaux de manger

encore mieux grâce à des produits plus sains, locaux et adaptés à notre climat.

D'autres acteurs issus du domaine de l'alimentation et des collectivités locales ainsi que des membres de l'association «Territoires Solidaires» étaient également présents.

La commune a également eu le plaisir d'accueillir les chargés de mission du réseau régional PACA Climat pour leur 25^e rencontre. Les thèmes principaux de cette réunion de travail étaient liés aux actualités de la transition écologique, ainsi qu'aux outils qui permettant son accélération.

Trois territoires ont ainsi pu présenter leur bilan suite à la mise place de leur Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET). Un focus important a également été fait sur les «zones d'accélération des énergies renouvelables», faisant écho à la loi sur ce sujet promulguée en mars 2023.

La rencontre a été clôturée en présence de Madame le Maire Nathalie Gonzales, par une visite commentée, par notre Directeur des Services Techniques, de la cour de l'école Jean Jaurès dont la désimperméabilisation et la végétalisation sont un exemple concret des solutions d'adaptation au changement climatique.



Le potager de l'école élémentaire Jean Jaurès

Responsabilité sociale

Vers un 10^e parc naturel régional pour la Région Sud

La Région Sud regorge de milieux naturels uniques. Une biodiversité qui est préservée et valorisée grâce à 9 parcs naturels régionaux : la Camargue, les Alpilles, le Luberon, les Baronnies Provençales, le Verdon, les Préalpes d'Azur, le Queyras, la Sainte-Baume et le Mont-Ventoux.

La Région Sud souhaite à présent «labéliser» un 10^e parc à l'horizon 2028 : le parc du massif des Maures, de l'Estérel, du Tanneron et Dépression Permienne.

La phase de conception du projet est en cours. Après la tenue de 2 premiers ateliers, Madame Nathalie Gonzales, Maire des Arcs, et M. François De Canson, Vice-président de la Région Sud, en présence de Madame Michèle Paganina, Conseillère Départementale des Alpes Maritimes et Maire d'Auribeau-sur-Siagne représentant le Président M. Charles-Ange Ginesy, ainsi que M. Georges Botella, Maire de Théoules-sur-Mer et Conseiller régional délégué à la gestion des parcs régionaux, ont ouvert deux nouveaux ateliers thématiques sur la commune.



Réunion de travail avec des acteurs locaux par le futur «Parc Naturel Régional».

Les ateliers qui portaient sur les activités économiques, les modes de vie et l'aménagement du territoire, ont réuni des professionnels et acteurs locaux : ONF, élus, associations, chambre des métiers, SDIS, agriculteurs... Chacun a pu échanger sur les enjeux et l'importance de la reconnaissance «Parc Naturel Régional» pour les 51 communes du territoire.

À votre compost !

La communauté d'agglomération DPVa poursuit ses réunions de sensibilisation au compost et distribution de dispositifs de compostage à coût réduit, et vous donne rendez-vous le mardi 24 octobre, à 18h, à la salle des fêtes Espace J.-C. Hugony.

Il est important de rappeler qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi «AGEC» rend obligatoire le tri des biodéchets à la source pour tous. À ce jour, après 8 réunions, 151 composteurs ont été distribués.

Pour commander et récupérer votre composteur, vous pouvez vous inscrire auprès de DPVa au **04 94 50 07 00**. Le jour J, vous pourrez arriver quelques minutes à l'avance afin de remplir les formalités administratives et de procéder au règlement de la participation financière (paiements acceptés : espèces, chèques, cb). Vous serez ensuite formés sur le montage et l'utilisation d'un composteur par des Maîtres composteurs, avant de repartir avec votre composteur, un guide pratique, et un bio-seau à entreposer dans votre domicile (offert).

À noter qu'en parallèle, la commune continue son opération «Mon jardin responsable» permettant le financement à hauteur de 50% de l'achat de votre composteur, dans la limite de 40€ mais également d'autres dispositifs complémentaires comme un broyeur de végétaux (50% du prix d'achat plafonné à 200€)



Le composteur et son bioseau fournis par DPVa

ou un récupérateur d'eau de pluie (50% plafonné à 60 €). À ce jour, 65 équipements ont été subventionnés par la commune.

Plus d'informations via rso@lesarcssurargens.fr ou à l'accueil de la Mairie.

Petite ville de demain

Signature des conventions cadres

« Petites villes de demain » et « Opération de revitalisation du territoire »



Signature des conventions cadres Petites Villes de Demain et Opération Revitalisation du Territoire. Crédit photo : DPVa

En juin dernier, Madame le Maire, Nathalie Gonzales, et les Maires des communes de Salernes, Monsieur Cédric Dubois, du Muy, Madame Liliane Boyer, et de Lorgues, Monsieur Claude Alemagna ont signé les conventions cadres Petites Villes de Demain (PVD) et Opération Revitalisation du Territoire (ORT) en présence de Monsieur Richard Strambio, Président de DPVa, et des partenaires, à savoir, la Sous-Préfecture de Draguignan, l'Audat et la Banque des Territoires.

Ces deux dispositifs nationaux définissent les actions que les communes souhaitent engager en cœur de ville pour l'habitat, le commerce et l'économie circulaire, les espaces publics, les mobilités, la santé et le vieillissement, l'adaptation au changement climatique, et les énergies renouvelables et les équipements publics.

Ainsi, la commune entre dans la phase de déploiement des outils nécessaires pour mobiliser les moyens et les partenaires afin d'optimiser et mettre en œuvre la revitalisation.

Une nouvelle dynamique pour le marché hebdomadaire

Les commerçants ambulants se sont associés à la commune pour redynamiser le marché hebdomadaire. Après plusieurs réunions de travail collectif, une première étape sera franchie d'ici la fin de l'année avec la réorganisation spatiale du marché qui répondra à 3 objectifs :

- Favoriser la circulation piétonne en redessinant les entrées, en définissant les espaces piétons et en limitant la présence des véhicules indispensables des commerçants au cœur du marché ;
- Conserver les terrasses des commerçants sédentaires de la place ;
- Libérer une partie de la place pour le stationnement des résidents et visiteurs.

Cette réorganisation spatiale s'accompagne d'une reprise du règlement existant pour réaffirmer les éléments clés du marché comme le respect des horaires de présence, ou encore la valorisation des déchets sur place en utilisant des conteneurs de tri spécifiques.

Un placier a également été désigné pour orienter les emplacements et réguler le fonctionnement du marché.



Le Marché hebdomadaire se déroule tous les jeudis matin sur la place de Gaulle.

À l'avenir, nous travaillerons sur le renforcement du nombre d'exposants, en essayant de diversifier l'offre existante, d'accroître le nombre de producteurs locaux et potentiellement de l'élargir à la Place Paul Simon. Mais les résultats sont déjà là. Un plus grand nombre de marchands se fait ressentir. La dynamique est relancée !

Ici, il est permis de végétaliser !

Avec le label *Petites Villes de Demain*, la commune s'est lancée activement dans la revitalisation du territoire, se traduisant notamment par des actions d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie des habitants et des visiteurs.

En complément de l'opération « Arbres en ville », une expérimentation de végétalisation des pieds de mur a débuté en fin d'année 2022 avec l'identification de 3 sites. Le « Permis de végétaliser » est à présent ouvert pour tous les habitants du centre-ville qui le souhaitent et qui en font la demande.

Un espace est alors ouvert dans la chaussée par les services techniques, en façade, à côté d'une porte d'entrée par exemple, afin de pouvoir cultiver des plantes tapissantes et grimpantes, et ainsi apporter une multitude de couleurs chatoyantes dans le quartier.

En contrepartie, la plantation, l'arrosage et l'entretien seraient réalisés par chaque propriétaire s'étant engagé au préalable à participer à cette opération.

Avec le permis de végétaliser, vous favorisez le développement de la nature et de la biodiversité, vous créez des trames végétales et des corridors écologiques, vous faites vivre et embellissez votre espace public.

Vous pouvez retirer votre pochette* en mairie ou sur le site mairie-les-arcs-sur-argens.fr/responsabilite-societale/permis-de-vegetaliser. Merci d'avance !

**Support co-financé par l'Agence de l'eau et la ville*



*Végétalisez vos pieds de murs
et embellissez votre espace public
avec le « Permis de végétaliser »
Bd Marcel Audibert*



Inauguration du 24 septembre 2023

Une 4^e étoile pour le Château d'Argens

Toutes nos félicitations au Château d'Argens qui a décroché une 4^e étoile pour l'hôtel en juillet 2023 ! C'est un gage de qualité pour les visiteurs et la ville, avec un établissement situé au cœur de la cité médiévale du Parage.



Aménagement du territoire



Insertion paysagère du quartier Les Valettes

Maison de santé, Maison pour enfant, logements et parking en centre-ville : le nouveau quartier Les Valettes se concrétise

Si les premiers aménagements du quartier Les Valettes ont vu le jour il y a quelques années, c'est à présent qu'il prend tout son sens.

L'espace situé le long du boulevard de la Liberté donnera lieu à la création d'un espace vert, recouvrant environ 50% de la parcelle, comprenant un parc et une aire de jeux. Les 50% restant seront dédiés à la réalisation de 56 logements en accession et 43 logements sociaux répartis sur 4 bâtiments. Le quartier offrira également une desserte de bus (avec abribus), intégrant une voie réservée aux bus ainsi qu'une possibilité de stationnement pour les bus de tourisme, des parkings souterrains pour les résidents et des parkings «visiteurs». Cette répartition de logements permettra d'investir dans la pierre, de loger les familles dans des appartements neufs. En pleine zone urbaine, ce projet initialement présenté à 180 logements a été réduit de moitié. Après plusieurs échanges, les élus ont souhaité limiter le nombre de logements, et favoriser les espaces verts à l'avant du projet.

Une Maison de santé verra le jour avec des prestations de kiné-balnéo et de médecine générale. L'objectif de cette Maison de santé sera de proposer aux patients une permanence de soins 7 jours sur 7, ainsi que certains actes médicaux pour pallier aux petites urgences. Ce projet privé, initié par M. Faÿ, a été porté avec l'aide de la commune qui est ravie de céder la parcelle nécessaire à sa réalisation.

Enfin, une Maison pour enfant à caractère sociale s'installera également à proximité du quartier. Elle accueillera des enfants âgés de 3 à 18 ans et sera gérée par l'association Adapei Var-méditerranée, missionnée par le Département.

Le centre-ville se déploie offrant à chacun des possibilités de soins, de lien social, de confort et de logement... pour le début d'année 2025.



Rénovation énergétique du Château Morard

Amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments

Après l'école maternelle Jean Jaurès («*C'est d'actu !*» *Camiran n°33*) et l'isolation d'une dernière classe cette année, vient le tour du Château Morard.

Dans la continuité de nos actions pour la sobriété énergétique et la réduction des coûts, des travaux de rénovation ont été entrepris au Château Morard. La bâtisse dédiée notamment aux pratiques associatives, sera entièrement isolée thermiquement par l'extérieur. Les radiateurs électriques sont remplacés par des climatiseurs réversibles depuis septembre.

L'hôtel de ville passe aux cribles de la rénovation entre septembre et décembre. Isolation des murs, des toits, changement de certaines menuiseries...

Ces opérations sont cofinancées par le Gouvernement dans le cadre de France Relance et par l'Union Européenne – Next Generation à hauteur de 210 842€ pour l'Hôtel de ville et 155 333,60€ pour le Château Morard.



Prévention

Alerte sécheresse

L'alerte sécheresse court depuis le mois de février 2023. En mai, la zone de l'Argens était placée en alerte renforcée. Depuis le 17 août 2023, la zone de l'Argens est en crise sécheresse. L'utilisation de l'eau est réglementée sur l'ensemble de la commune, selon l'arrêté municipal n°183/2023 jusqu'au 15 octobre 2023.

En effet, les pluies de mai-juin n'auront pas suffi à combler le manque d'eau des nappes phréatiques qui affichaient encore, début juillet, un niveau plus bas qu'à l'accoutumé. L'efficacité de la pluie dépend, en réalité, du moment où elle survient. Dans une année dite «normale» (par exemple en 2019), la pluie tombe en automne/hiver durant la «période de recharge». C'est le moment idéal pour recharger les nappes, car cela correspond au fonctionnement cyclique de la nature.

Cependant, cela ne résout pas le problème de la sécheresse

qui est un phénomène complexe. Si les mois d'octobre à février sont secs, mais que les précipitations surviennent plus tardivement, comme en mai et en juillet, la recharge des nappes phréatiques ne peut pas se produire pour plusieurs raisons :

- L'eau profite en premier lieu à la végétation ;
- Ensuite, la chaleur et la croissance de la végétation entraînent une évaporation de plus de 70 % de l'eau ;
- Puis l'eau doit recharger la couche intermédiaire comme une éponge, même si celle-ci est restée asséchée pendant plusieurs mois ;
- Enfin, l'eau peut finalement atteindre les nappes phréatiques.

Sur le plan de l'eau potable, nos ressources continuent de diminuer. Il est donc primordial de continuer à adopter les bons gestes pour prélever l'eau, même quand les restrictions prises par arrêté seront levées...

Au jardin



- Recyclez les eaux de nettoyage et collectez les eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et l'entretien/nettoyage des extérieurs
- Paillez et amondez la terre avec du broyat sur vos plantations pour limiter l'évaporation et le dessèchement du sol. C'est encore plus efficace si le sol a été biné.
- Privilégiez les plantes endémiques économes en eau et résistantes à la chaleur et au vent.
- Préférez de la prairie et bannir la pelouse. Les «mauvaises herbes», pâquerettes et pissenlits améliorent la biodiversité et la porosité de votre sol, ce qui retient mieux l'eau, conservez-les.
- La permaculture permet de mieux organiser votre potager : les plantes seront moins gourmandes en eau.
- Supprimez tout fongicide et autre produit chimique, car vous aurez renforcé votre sol naturellement et l'eau ne sera plus un problème. Vous réduirez aussi la pollution des eaux du territoire.
- Il est inutile de vidanger vos piscines, nettoyez-les et préférez l'hivernage.

À la maison



- Vérifiez régulièrement que votre installation n'a pas de fuite, notamment les toilettes : notez les chiffres du compteur avant de vous coucher et juste au réveil. S'il y a une différence, c'est que vous avez une fuite.
- Préférez les douches (3-4 minutes suffisent) aux bains, cela réduit la consommation d'eau à la salle de bain. Il existe des pommeaux de douche connectés, qui vous indiquent la quantité d'eau utilisée. Vos enfants se prendront au jeu et vous ferez des économies sur la facture.
- Aux toilettes, préférez une chasse d'eau à deux boutons.
- Équipez votre domicile d'économiseur d'eau et de régulateur de débit.
- Choisissez des appareils économiques : les nouveaux lave-linge et lave-vaisselle sont classés avec un critère écologique. Les meilleurs utilisent moins de 10 litres d'eau par cycle.
- Faites tourner vos machines à laver quand elles sont pleines et de préférence en heures creuses.
- Privilégiez l'eau du robinet : vous réduirez votre impact sur l'eau et sur les déchets plastiques. Des solutions existent pour purifier l'eau : carafes filtrantes, charbon actif, billes d'argile... L'eau du robinet est traitée et vérifiée régulièrement pour assurer sa qualité.



Le gouvernement a ouvert un site vous permettant de prendre connaissance en temps réel des mesures de restrictions à adopter sur votre commune selon le niveau d'alerte : vigieau.gouv.fr. Des éco-gestes et de multiples ressources sont également disponibles pour répondre à vos questions.

Terre de jeux 2024

Des défis aux écoles pour les Journées Olympiques et Paralympiques

20
TERRE
DE JEUX
24

Durant une semaine, les enfants des écoles et du centre de loisirs ont participé à des défis de tir à l'arc et de parcours à l'aveugle en duo.

Les challenges ont été relevés haut la main avec 4159 points cumulés au tir à l'arc sur la semaine, soit 2 fois plus que le défi initial.

Des dessins ont aussi été réalisés et ont fait l'objet d'une exposition à l'Accueil de Loisirs.



Tir à l'arc pour les Jeux Olympiques

Octobre en rose... et en basket !

Alors que le cancer du sein touche une femme sur huit, neuf cancer sur dix peuvent guérir s'ils sont dépistés à un stade précoce.

La commune a renouvelé son soutien à la lutte contre le cancer du sein dans une seconde édition de l'évènement «Octobre rose». Cette année fut à nouveau sportive avec une marche caritative du centre-ville jusqu'au parking de la Vigne à Vélo.

L'association EndoFrance qui lutte contre l'endométriose, s'est associée à l'opération en rejoignant les participants à la collecte en partant du domaine de Sainte Roseline, lors du buffet musical organisé pour l'occasion.

Un grand merci pour tous vos dons qui pourront servir au financement d'une prothèse mammaire, à une séance de soins socio-esthétique ou d'activité physique adaptée, à la recherche ou encore à une aide à domicile.

Pour rappel, le dépistage est 100% pris en charge :

- > dès 25 ans, un examen clinique des seins doit être réalisé tous les ans (palpation par un professionnel de santé) ;
- > entre 50 et 74 ans, une mammographie de dépistage tous les 2 ans.



En octobre, tous mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein



Cauraly Blondeau-Garreau

Toutes nos félicitations à Cauraly Blondeau-Garreau, arcoise vice-championne de France de patinage artistique à roulettes

Cauraly Blondeau-Garreau du Club CPR les Dragons, s'est rendu au Championnat de France de patinage artistique à roulette au Palais des sport de Dijon. Faisant partie des 3 patineuses à représenter la Région PACA, elle a décroché la place de Vice-Championne de France dans sa catégorie Jeunesse National 3.

Enfance et jeunesse



Un petit tour au multi-accueil Le Greou

La Kermesse du Greou

Le jeudi 22 juin 2023 le Greou organisait sa kermesse de fin d'année. Les parents de la structure étaient invités à organiser un atelier mettant en avant leur passion, leur talent artistique, ou tout simplement leur envie de partager un atelier avec les enfants. Ainsi, les enfants ont pu réaliser un tiramisu à la fraise maison ou encore créer de maracas. Des ateliers maquillages et ballons sont venus compléter cette journée qui fut clôturée par un très beau goûter réalisé en collaboration avec le restaurant scolaire.



Atelier créatif avec la maman d'un enfant du Greou.



Jeu d'association sur les activités de la vie quotidienne.

Prêts pour l'entrée à l'école maternelle !

Les dernières semaines de crèche, les moyens/grands se sont entraînés pour leur prochaine rentrée... à l'école maternelle ! Au programme : un jeu d'association sur les activités de la vie quotidienne dont le but est de replacer des objets dans les bonnes pièces de la maison. Ce jeu tout simple permet aux enfants de développer leur langage et leur attention, ainsi que leurs repères dans l'espace et le temps. Il favorise aussi les interactions entre les enfants, dont certains prennent plaisir à partager des anecdotes de leur vie quotidienne.

Les bébés ont participé également à ces activités. Ils s'éveillent au langage, développent leur motricité et leur sensibilité en manipulant les cartes et apprennent en observant les plus grands.

Toujours en s'appuyant sur le jeu et les objets étudiés, des comptines ont été chantées pour le plaisir de tous : le lavage des mains, la chanson du camion de pompiers ou encore « savez-vous planter les choux ».

Un peu d'effort et beaucoup d'amusement ! La crèche avait ressorti les jeux d'eau pour que les enfants continuent à s'aérer malgré les fortes chaleurs.

Le programme de lecture est reconduit !

Souhaitant promouvoir la lecture dès le plus jeune âge, un partenariat avec l'École des Loisirs a été reconduit pour cette nouvelle année. Ce partenariat permet aux familles inscrites et à la crèche de recevoir chaque mois un livre à tarif préférentiel.

L'enfant qui découvre l'histoire au Greou peut ainsi poursuivre l'aventure chez lui et échanger avec ses parents autour de ce même livre.

Enfance et jeunesse



La Fête de l'ALSH des Familles a réuni parents et enfants à l'école élémentaire Jean Jaures



Retour en images sur les vacances d'été de l'A.L.S.H. et du Club Ados

La fin de l'été a sonné et nos vacanciers ont retrouvé le chemin de l'école !

C'est l'occasion de se remémorer tous les bons souvenirs des mois de juillet et août à l'ALSH et au Club Ados.

C'est dans un tour du monde en sept semaines que les enfants de l'ALSH se sont lancés à travers différentes activités :

- Des ateliers créatifs, des jeux sportifs, des sorties, des jeux musicaux, des activités manuelles, rallyes photo et bien d'autres !



Barbecue Party avec le Club Ado



Plongée sous-marine club Ado

Les ados ont quant à eux participé à :

Des soirées jeux, des sorties, des journées sportives, deux semaines au camping à Villes-sur-Auzon et à Senez, un escape game, une sortie plongée et bien d'autres activités ont été proposées par les membres du Club.



Sortie ALSH au "Drop in" à Vidauban



Le Club Ados en séjour au camping à Villes-sur-Auzon au mois de juillet



Sortie ALSH au Parc Phœnix



Grand jeu de l'ALSH au P'Arcs de Loisirs

Animations et festivités

Les Nuits du Réal

Une 3^e édition qui a rassemblé 4500 festivaliers pour 4 soirées mémorables !



Seb Machado & Band

Une formule originale avec apéro-concert et repas dans une ambiance folle. Musiciens d'exception, Seb Machado a réuni 200 personnes. Une pépite à découvrir.



*Oze
en première partie
de Kendji Girac*



Un complet avec 2500 personnes. Après quelques difficultés à asseoir tout le monde (fosse et places assises étaient en placement libre), le show a pu commencer. Une ambiance de feu sous les chansons de Kendji Girac. Les fourmis dans les jambes, tout le public s'est mis à danser sur des rythmes endiablés. À l'avenir, les places seront numérotées afin d'éviter cet écueil !

Merci au public nombreux de répondre présent chaque année et d'accueillir nos artistes avec autant d'enthousiasme.



Ilyes Djadel
en première partie
de Kev Adam's



Une soirée de rire.
Quel talent d'improvisation.
Le public est devenu son terrain de jeu.
Un public venu s'amuser et rire qui s'est
gentiment prêté au jeu ! Bravo l'artiste !



Joseph Kamel
en première partie
d'Amel Bent

**Une belle soirée
de clôture !**
Un public conquis,
sous le charme d'Amel Bent.
Un jeu de scène époustouflant.
Du beau spectacle !



Merci aux artistes Seb Marchado, Oze, Kendji Girac, Ilyes Djadel, Kev Adams,
Joseph Kamel et Amel Bent pour ces shows incroyables.
Merci à nos sponsors pour leurs soutiens dans l'organisation de ce beau festival :
le Château La Font du Broc, le groupe Barjane, le centre commercial Sud Dracénie Hyper U,
ProGress Homes, AEI Promotion Immobilière et Kiss FM.
Et à nos partenaires : le Château Sainte Roseline, l'entreprise De Pierre et d'Azur,
Le Mensuel, le Domaine Valette, le Cellier des Archers et la mairie de Draguignan.
Merci aux étudiants du Lycée Les Magnananelles et élus bénévoles,
aux techniciens, aux agents de sécurité, aux secouristes Arcois et à Evenstar,
d'avoir assuré le bon déroulement des 4 soirées du festival.
Et merci aux services municipaux et à leurs élus : animation, technique, police municipale,
communication, pour leur investissement et leur ferveur dans l'organisation des Nuits du Réal 2023.
Les élus ont souhaité créer ce festival, les services l'ont fait !
Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour une 4^e édition !

La saison estivale

La Fête Nationale



Fête Nationale,
feu d'artifice, concerts et bals

La Fête de la Musique



La Fête de la Musique a ouvert la saison estivale

La Journée des enfants



La traditionnelle journée des enfants
avec des animations gratuites

Le Festival des Terrasses



4 soirées en musique pour profiter de l'été en terrasse

Exposition : Les Chancrons ont du talent



Coup de projecteur
sur les jeunes talents arcois

Arcs'éologues à la découverte du patrimoine



Les enfants ont découvert les notions d'évapotranspiration, de photosynthèse et d'adaptation à la sécheresse.

Festival Polynésien



La culture polynésienne aux Arcs le temps d'un week-end

La Fête votive



Fête foraine, concerts et bals

15 août



La Libération des Arcs en présence des véhicules historiques et personnalités. Soirée en musique avec un apéro-concert suivi d'un bal.

Les marchés nocturnes



Emplettes au marché nocturne

Retrouvez l'agenda des animations sur la dernière page du Caminan

Conseil offert par
Le Conseil Départemental

Les voix départementales



Les Aînés

Du nouveau au Cepoun !

La rentrée est aussi synonyme de renouveau pour les membres du Cepoun. Depuis septembre, les activités s'enchainent pour le plus grand plaisir de tous.

Deux nouveaux partenariats ont été établis dans le cadre de rencontres intergénérationnelles. Le premier met en relation une classe de CE1 de l'école Jean Jaurès avec les séniors, pour la réalisation d'un projet pédagogique intitulé « Raconte-moi une histoire ». Le second associe une classe du Lycée Les Magnanarelles au programme d'animations du Cepoun, permettant aux membres de bénéficier d'animations finement organisées par les élèves.

Tous les mois, des sorties culturelles ou de loisirs sont proposées, avec la prise en charge des frais de transport par le CCAS. Les lotos et fêtes d'anniversaires font leur retour. Enfin, l'association « La Joie de Vivre » et le Cepoun partagent dorénavant 2 après-midis par semaine dans le confort du Foyer-restaurant. Au programme ? Des jeux de cartes !



Visite de l'exposition "Trésors du Royaume des Lotharingie" à l'Hôtel des Expositions.



Première rencontre entre les élèves et les aînés pour le programme "Raconte-moi une histoire"



Des après-midis avec le club "Joie de Vivre"

Le Cepoun est ouvert aux séniors âgés de 65 ans et plus. C'est un lieu de vie convivial disposant d'un espace extérieur, où les membres partagent des repas et des activités du lundi au vendredi.

> Pour vous inscrire, contactez le CCAS des Arcs au 04 94 47 56 75

Devoir de Mémoire

8 juin : Hommage aux morts pour la France en Indochine

Le conflit qui a opposé la France au Vietnam de 1946 à 1954, a causé plus de 500 000 victimes. La journée du 8 juin correspond au jour du transfert de la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine à la Nécropole Nationale de Notre-Dame de Lorette, pour commémorer symboliquement les morts pour la France.

Madame le Maire accompagnée d'élus et du Conseil Municipal Jeunes, M. Charles Bisiaux, Président de l'Association Arcoise des Combattants et Victimes de Guerre, et les Arcois se sont réunis au monument aux morts afin de rendre hommage aux morts pour la France en Indochine.



Cérémonie du 8 juin 2023



Cérémonie du 18 juin 2023

Commémoration du charnier de Signes

Le charnier de Signes est découvert en septembre 1944 dans le vallon entre Le Camp et Signes. Il est depuis un lieu de mémoire. Les massacres de Signes sont des épisodes de la Résistance en France pendant la Seconde Guerre mondiale, au cours desquels trente-sept résistants français et un officier américain sont fusillés par l'armée allemande, les 18 juillet et 12 août 1944 à Signes, dans le Var. C'est là que M. Georges Cisson a été assassiné par la gestapo après avoir été torturé dans leurs locaux, rue paradis à Marseille.

Le mardi 18 juillet, Madame le Maire Nathalie Gonzales, accompagnée d'Émilie Grossi-Wagner élue, s'est rendue à Signes sur le site commémoratif du vallon des fusillés, en présence de nombreuses personnalités, de représentants d'associations de combattants et victimes de guerre, dont l'association des Ares, et de Madame Arnaud, fille de Monsieur Georges Cisson.



16 juillet 2023 au chantier de Signes

Devoir de Mémoire



Dépôt de gerbe de Mme Le Maire entourée de Mme Bonnie Novinsky et Joyce Schrimmer (filles de Robert Amerlan) et Mme Claire Gibblin (fille d'Alan Johnson)

15 août : La Libération des Arcs

Mme le Maire a accueilli M. Claude Alemagna, Maire de Lorgues, une délégation d'élus de communes voisines ainsi que les enfants du Conseil Municipal des Jeunes des Arcs à l'espace René Jassaud pour rendre hommage aux 21 Lorguais présents lors de l'embuscade meurtrière du 15 août 1945.

En fin d'après-midi, dans un défilé de véhicules historiques et en présence de nombreux élus, représentants des autorités civiles, militaires, et du Conseil Municipal des Jeunes, un hommage a de nouveau été rendu aux Lorguais mais aussi aux alliés qui ont combattu sur notre sol, au monument qui leur est dédié au pont de la gare, puis à la stèle de Georges Cisson, chef de la résistance abattu à Signes et honoré chaque année au vallon des fusillés.

Remercions la présence de trois filles de vétérans américains, parachutistes du 517^e régiment de parachutistes et de la 596^e compagnie de génie aéroportée, Mmes Bonnie Novinsky et Joyce Schrimmer, ainsi que Mme Claire Gibblin.

La cérémonie s'est clôturée par un rafraîchissement dans la salle des fêtes abritant pour l'occasion l'exposition «Opération Dragoon, la Libération des Arcs» de M. Jean-Michel Soldi : documents, photos, témoignages d'Arcois, matériel, maquettes, uniformes... et un véritable planeur Waco ont ravi les arcois, héritiers de l'histoire, et les visiteurs. Deux auteurs ont également présenté leurs livres sur des résistants.

Merci aux associations VMH Provence et Go Devil de s'associer en tenue et véhicules historiques à notre commémoration.

Une belle rencontre...

Madame Cindy Robinson, nièce de M. Robinson (dit «Oncle Sunny»), G.I. Américain, nous a rendu visite en début d'année. Une belle rencontre, riche en émotion et chargée d'histoire, s'est déroulée dans la salle du conseil entre Mme le Maire et la nièce d'un GI américain parachuté sur la commune. Notre invitée de marque a reçu pour l'occasion le blason la ville. Un acte symbolique en mémoire de son oncle qui a participé à la Libération des Arcs.

*Rencontre avec
Mme Cindy Robinson*



Vie associative

Un page se tourne pour Geneviève Dibo

En juin a eu lieu le 38^e Gala de danse du club Léo Lagrange. Qui dit Léo Lagrange dit celle qui a marquée celui-ci de ses pas de danse : la professeure Geneviève Dibo ! Elle a commencé à enseigner en 1989 et ce pendant 38 ans. Elle a tiré sa révérence et a raccroché ses chaussons... Nous ne pouvions passer à côté de cette mise à l'honneur tant sur son engagement associatif auprès de ses élèves qu'au sein de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle professeure et une belle continuation à la section danse du Club Léo Lagrange !



Hommage du Club à "Gene"



La soirée des Miracles déplacée à la salle des fêtes

La soirée des miracles avec Sian Deï Arcs

Pour la seconde année consécutive, l'association Sian Deï Arcs a organisé une soirée dansante avec repas. La pluie s'est malheureusement mêlée à la fête mais n'a pas découragé l'équipe organisatrice et leurs 200 invités qui se sont regroupés dans la salle des Fêtes. Ambiance conviviale et festive, avec le groupe K2, au rendez-vous ! À noter dans vos agendas, la soirée des miracles aura de nouveau lieu l'année prochaine...

Les associations s'exposent !

De juillet à septembre, les artistes arcois et dracéniens ont exposé leurs œuvres dans la Chapelle Saint Pierre du Parage et l'Espace Jean-Claude Hugony (salle des fêtes). Près de 2000 visiteurs et locaux ont pu découvrir leur travail et admirer les différentes sculptures, peintures et patchwork des associations Etat d'Art, Allumés d'Arts, Atelier du Patchwork, Arc Gym, Atelier du Val d'Argens et de Marie-Claude Richoux-Harriman.

Les derniers exposants ont clôturé la saison artistique par l'organisation d'un bouillon culturel mêlant des performances d'art plastique à de la littérature et de la musique. Un grand moment de partage...



Atelier de patchwork
Atelier du Val d'Argens
et Arc Gym



Vie associative



Festival Glorina sur la Place du Père Clinchard

Le classique à l'honneur avec l'association Gloriana

Chaque année, l'association Gloriana nous ravie de soirées classiques. Une « nuit du piano » avec Elena Rozanova, un « opéra sous les étoiles » des plus grands airs lyriques, et la « voix divine » de Fabienne Conrad, ont été proposés cet été pour le plus grand plaisir des amateurs et férus de musique.

Les Flambeaux d'Arcus illuminent la cité médiévale

Acteurs, figurants, danseurs, combattants, musiciens, tavernier... Plus de 30 bénévoles de l'association Les Médiévales ont participé à la réalisation de la visite scénarisée de la cité médiévale du Parage : « Les Flambeaux d'Arcus ». Sur la place Paul Simon, les portes du temps s'ouvrent et les visiteurs deviennent des citoyens du Castrum d'Arcus. De la découverte des étuves, à la fête sur le marché de la place Clinchard, en passant par un adoubement à la chapelle Sainte-Pierre du Parage, 7 saynètes racontent l'histoire du village dans une ambiance chaleureuse et festive.

Un franc succès pour l'association qui a réuni près de 80 personnes à chaque visite.



Les Flambeaux d'Arcus organisés par l'association "Les Médiévales"



Une quarantaine d'associations présentes sur les places du 11 Novembre et De Gaulle

La journée des Associations

Les associations se sont réunies le dimanche 3 septembre sur les places du Général de Gaulle et du 11 Novembre pour présenter leur club, structure, activités et actions avec de belles démonstrations. Merci à toutes les associations d'avoir participé à cette journée conviviale. Nous espérons que chaque visiteur a pu trouver son bonheur.

Expression Libre

Chers Arcoises et Arcois, nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous avez pu profiter de tous les événements que notre beau village proposait.

Nous tenons à remercier les services municipaux notamment le service culturel, les services techniques, notre Police Municipale ainsi que les nombreuses associations de notre village et les commerçants qui se sont investis.

L'implication de tous ces acteurs, le travail de nombreux bénévoles sont à souligner car sans eux ces moments de partages et de convivialité n'existeraient pas.

C'est important de le dire surtout en l'état actuel des choses et dans le monde dans lequel nous vivons ou c'est plus « du chacun pour soi » nous avons la chance ici dans notre beau village d'avoir encore cette entraide, cette solidarité et ce bénévolat qui font que notre beau village est plein d'entrain.

Nous espérons que chacun de vous a fait une bonne rentrée, surtout nos chers enfants qui sont notre futur.

Cette rentrée apporte aussi ses lots de désagréments comme les diverses augmentations et les feuilles d'impôts qui arrivent. Nous tenons à vous informer que lors du Conseil Municipal nous avons voté avec la majorité pour que les différents taux communaux des impôts n'augmentent pas et notamment celui des impôts fonciers.

Nous sommes conscients de ce qui se passe dans notre Pays, l'inflation est bel et bien là et nous le vivons chaque jour en allant faire nos courses et en payant nos factures.

Comme vous le savez nous restons à votre écoute si vous désirez nous faire part de vos souhaits et préoccupations

L'Équipe de Les Arcs Longo Maï

Expression Libre

DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Encore un médecin qui nous quitte !

Hélas, la réalité nous rattrape une nouvelle fois. Un médecin généraliste nous quitte. Les enjeux nous posent une nécessaire obligation non plus à réfléchir, mais bien d'agir et urgemment pour que notre ville soit attractive afin d'attirer et surtout de maintenir des médecins généralistes comme spécialistes (généralistes, pédiatres, neurologue...).

J'avais évoqué dans mon programme électoral et en pleine période Covid, l'urgence de créer une structure dédiée et identifiée qui réponde à des critères de confort aux bénéficiaires de nos professionnels de santé et une sécurité pour nos administrés qui souhaitent une offre de santé pluridisciplinaire de proximité. Il faut une motivation et une adhésion forte du conseil municipal mais aussi interroger nos professionnels de santé à l'adhésion d'un tel projet pertinent et pérenne.

Des fondements juridiques reconnus dans le code général des collectivités territoriales permettent aux communes de contribuer financièrement et accessoirement à des étudiants ou des nouveaux médecins en contrepartie d'une installation sur place dans un temps long (jusqu'à 7 voir 10 ans). Cette idée doit bien évidemment être concomitante à la construction d'une maison médicale digne de ce nom.

Elle doit avoir également la capacité d'accueillir des étudiants en médecine dans le cadre de leur formation médicale initiale. Un accompagnement à ce type d'enseignement doit forcément porter sur le mode d'exercice en structure de soins et soulagerait les professionnels du traitement des petits maux. Ces interventions gagneraient en temps et en proximité. Cela favoriserait aussi la possibilité effective de stages pour des étudiants.

Le conseiller municipal d'opposition Nicolas DATCHY

Expression Libre

Trois projets privés sur la commune.

Construction sur le parc des Bréguières

Toutes les constructions sont prévues depuis plusieurs années dans le permis d'aménager. Les métiers de la logistique évoluant depuis les 20 dernières années, le dernier bâtiment construit a nécessité de déroger sur sa hauteur.

Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme en consultation du public

Il s'agit d'un projet sur les terrains en contre-bas de la déviation (entre la voie de chemin de fer et la voie Jacques Prévert). Ce site a connu plusieurs projets avortés. Il s'agit cette fois de création de bâtiments industriels destinés aux nouvelles technologies et également en lien avec la transition écologique.

Maison médicale

Derrière la Collinette, à deux enjambées du centre-ville, la commune vend un terrain à M. Faÿ. Un projet présenté, validé et accompagné par le Maire et les élus. Création d'un centre de balnéothérapie avec plusieurs kinésithérapeutes et un centre médical avec 5 cabinets et une salle de soins qui recevra des médecins généralistes 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Une vraie bouffée d'oxygène, à la fois pour les patients, mais également pour soulager les généralistes de la commune qui ne peuvent plus prendre de nouveaux patients.

Agenda

(de septembre à décembre)*

> Octobre

14 : Rando & brunch

21 : Théâtre «Chéri, j'ai invité mon ex»
(Contact Association Les Esterelles)

Concert «Ave Maris Stella»
(Var Musica)

• Tournoi fédéral
(Contact Association l'Entente
Bouliste Arcoise)

22 : Castagnade
(Contact Club la Joie de vivre)

24 : Réunion «À votre compost»

26 : Les Arcs'tistes en herbe

31 : Halloween

> Novembre

1^{er} : Cérémonie patriotique
«Hommage aux morts pour la France»

02 : Les Arcs'tistes en herbe

04 : Run & Brunch

04-05 : Salon Félin
(Contact Association)

11 : Cérémonie patriotique
«Commémoration de l'Armistice de 1918»

12 : Loto (Association Arc Gym)

18 : Théâtre :

«La femme est l'avenir de l'homme»
(Contact Association Les Esterelles)

• Vis ma vue
(Journée de sensibilisation aux
handicaps visuels)

19 : Loto
(Contact Club la Joie de vivre)

23 : Don du Sang

24 : Collecte nationale
(Contact Les Arcs Running)

26 : Course/Trail l'Arcoise
de la Banque alimentaire

• Loto
(Contact Les Chasseurs Arcois)

> Décembre

1^{er} : Accueil des nouveaux arrivants

02 : Téléthon

03 : Loto (Association ASA Football)

05 : Commémoration des morts pour
la France pendant les guerres
d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie

09 : Noël au village

10 : Concert de l'Indépendance
(Contact L'Indépendante)

16 : Théâtre «Le Père Noël est une ordure»
(Contact Association les Esterelles)

17 : La Pastorale - Représentation
(Contact La Pastorale)



*Sous réserve de modification du calendrier.

Évènements organisés par la mairie sauf associations indiquées entre parenthèses.



Les Arcs sur Argens



Noël
au village

Samedi 9 décembre 2023